



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

9^e séance du mercredi 9 décembre 2020

Présidence de M^{me} Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le préavis N° 2020/41 de la Municipalité du 22 octobre 2020 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'accorder la deuxième série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2020 sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

		Revenus de fonctionnement	Impact net
A. Budget de fonctionnement	CHF	CHF	CHF
Total des crédits supplémentaires (détail en page 2 du préavis)	<u>23'581'700.00</u>	<u>-1'913'600.00</u>	<u>21'668'100.00</u>
		Recettes	
B. Autorisations d'achats			
Total des crédits supplémentaires (détail en page 33 du préavis)	<u>297'000.00</u>	<u>-292'000.00</u>	<u>5'000.00</u>
		Recettes d'investissement	
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif			
Total des crédits complémentaires (détail en page 37 du préavis)	<u>25'000.00</u>	<u>-25'000.00</u>	<u>0.00</u>

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mercredi neuf décembre deux mille vingt.

La présidente :



Le secrétaire :